

DELIBERATION N° 168/77 : INSTALLATION DE 2 POSTES MIXTES A LA MAIRIE SUR STANDARD TELEPHONIQUE

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que pour relier les services municipaux installés à la Mairie avec le standard téléphonique du Centre Médico-Social et les autres services de la Commune, il importe de faire installer à la Mairie 2 postes mixtes avec commutateur de renvoi.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, DECIDE :

- de faire installer 2 postes mixtes à la Mairie reliés au standard téléphonique avec 2 sonneries d'appel et commutateur de renvoi selon le devis présenté par la Société ERICSSON / 37 Rue Victor Hugo - NANCY, pour une dépense de 1 528 F 80 TTC.